



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enfants

Question écrite n° 80220

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les inquiétudes que suscite le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes pour les années 2010-2012, notamment en ce qui concerne la partie « Mieux prévenir la délinquance des mineurs ». En effet, les orientations qui y sont développées préoccupent grandement les associations familiales. Ainsi, l'UDAF, dont l'une des missions que la loi lui fixe est de « donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles », s'interroge sur ce changement fondamental dans l'orientation de la politique d'accompagnement des parents telle qu'elle existe depuis 1999. Selon elle, parler de parentalité, c'est partir du principe que tous les parents sont responsables et que leur engagement éducatif se fait au regard de leurs aptitudes et de leur savoir-faire. Le risque majeur qu'entraîne cette nouvelle orientation serait de dessaisir les parents de leurs responsabilités en les accusant de ne pas réussir l'éducation de leurs enfants. Plutôt que de chercher à encadrer trop vite les familles par des mesures administratives ou judiciaires, il est préférable de poursuivre une politique de prévention se situant le plus haut possible en amont des difficultés. Les parents doivent rester les premiers éducateurs de leurs enfants. En conséquence, il lui demande quels moyens et dispositifs seront concrètement mis en oeuvre afin d'assurer le soutien à la parentalité.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80220

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6253

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)